



VILLE DE  
**VIARMES**

# RÉSIDENCE AUTONOMIE

DU FIEF DE LA LAMPE



Louez un appartement à Viarmes !



## Un écrin de verdure proche de Paris



La ville de Viarmes est située dans le département du Val d'Oise, en Ile-de-France, à 8 km de Chantilly et à deux pas de l'abbaye de Royaumont. Riche de ses commerces, de son marché, des animations destinées aux seniors, de sa gare, Viarmes est la ville majeure de son intercommunalité.

Située dans un grand parc arboré, en plein centre-ville et proche des commerces, la résidence autonomie de Viarmes est destinée aux aînés de plus de 60 ans souhaitant vivre de façon indépendante, avec les avantages de la vie en collectivité :

- ⇒ présence rassurante d'une équipe de professionnels
- ⇒ être chez soi tout en ayant une vie sociale avec les autres résidents
- ⇒ accès à des animations adaptées à tous les âges

## Être chez soi mais entouré !

La résidence autonomie de Viarmes, gérée par le CCAS de la ville, accueille des personnes seules ou des couples, de 60 ans ou plus.

Cette résidence non-médicalisée s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent être chez elles, mais entourées...



## Un appartement de 35m<sup>2</sup> pour vous



Les 48 appartements de la résidence comprennent chacun une entrée, une pièce de séjour/chambre avec placard, étagères et penderie, une cuisine équipée de plaques chauffantes, évier et placards, une salle de bain avec douche et WC adaptés aux personnes âgées, et un balcon. Chaque appartement a une superficie de 35m<sup>2</sup>.

## Des lieux de vie pour tous



Plusieurs lieux de vie sont proposés : restaurant, salle polyvalente pour les animations/jeux, petit salon, buanderie avec lave-linges/sèche-linges/étendoirs, chambres d'hôtes pour les familles.



## Une équipe de professionnels



L'équipe de la résidence coordonne et organise avec attention et bienveillance les animations et services accessibles aux résidents.

Une ligne téléphonique d'urgence est disponible 24h/24 et 7j/7.

un exemple d'aménagement



Pour solliciter un studio, il faut être âgé de 60 ans minimum, être autonome (GIR 6), en couple ou seul.

Tarif de la location : 35,22€ par jour (1056,60€ pour un mois de 30 jours), charges comprises (eau et électricité).

Les studios sont éligibles à l'allocation logement. La résidence autonomie accepte également les chèques énergie pour ceux qui en bénéficient.

## Demandez un rendez-vous et une visite !

Retrouvez sur le site Internet de la ville de Viarmes  
le dossier d'inscription et un formulaire de contact :  
<https://viarmes.fr/residence-autonomie/>



Vous pouvez également contacter la responsable de la résidence autonomie par courriel ou téléphone, pour demander une visite !



ccas-administration@viarmes.fr



01.30.35.35.06.



VILLE DE  
**VIARMES**

**CCAS**  
de Viarmes

Résidence autonomie, 8 bis, rue de la Garenne, 95270 Viarmes

Document réalisé par le service Communication de la ville de Viarmes - Janvier 2026

Images et photos : ville de Viarmes et freepik.com - Imprimé par Seugy Offset Services - ne pas jeter sur la voie publique.